

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00137 Numéro SIREN : 401 646 534 Nom ou dénomination : A.S.T.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2022 sous le numéro de dépôt 339

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ASTI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 19-21 rue de la Résistance 42300 ROANNE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 0 1 6 4 6 5 3 4 0 0 0 5 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 30/06/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	6 518	870	
		Fonds commercial (1) AH	AI		3 048	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	21 162		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AU	52 120	39 405		
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
TOTAL (II) BJ		123 126	BK	79 801	43 324	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	8 218	BU	8 218	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	800	BW	800	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	414 064	BY	30 281	383 783
		Autres créances (3) BZ	11 044	CA		11 044
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	585 920	CE		585 920
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	187 924	CG		187 924	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	25 916	CI		25 916	
	TOTAL (III) CJ	1 233 887	CK	30 281	1 203 606	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 357 014	1A	110 082	1 246 931	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	79 515
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ASTI		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 734)			DA	45 734
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	674 396
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 159
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	728 863
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	140 040
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	13 616
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	22 447
	Dettes fiscales et sociales			DY	267 232
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	27 913
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	46 817
TOTAL (IV)			EC	518 067	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 246 931	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	518 067
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	40	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ASTINéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	27 590	KE		KF	4 009	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	53 424	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	57 726	KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	19 039	LC		LD	2 545	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	130 190	LO		LP	2 545	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 500	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	1 500	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	159 281	ØH		ØJ	6 554		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3	
						3		4		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	31 599	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM	53 424	MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP	41 185	MQ	16 541	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	24	MT	21 560	MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
TOTAL III				IY		NG	41 209	NH	91 526	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 500	2F		2G
	TOTAL IV				I3		NJ	1 500	NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	42 709	ØL	123 126	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ASTI

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL ASTINéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	22 341	PF	5 339	PG		PH	27 680
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	17 119	QE	4 353	QF		QG	21 472
	Matériel de transport	QH	43 655	QI	11 328	QJ	39 583	QK	15 400
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 423	QM	2 847	QN	24	QO	15 247
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	73 199	QV	18 529	QW	39 607	QX	52 120
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	95 540	ØP	23 868	ØQ	39 607	ØR	79 801

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2	X3	X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL ASTI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 1 246 932 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Autres immobilisations incorporelles : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 Règles et méthodes comptables**Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

**Règles et méthodes comptables****Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

 Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 049			3 049
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 542	4 009		28 551
Immobilisations incorporelles	27 591	4 009		31 600
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers	53 424			53 424
- Matériel de transport	57 727		41 185	16 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 039	2 545	24	21 560
Immobilisations corporelles	130 190	2 545	41 209	91 526
- Participations évaluées par mise en				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 500		1 500	
Immobilisations financières	1 500		1 500	
ACTIF IMMOBILISE	159 281	6 554	42 709	123 126

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 009	2 545		6 554
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 009	2 545		6 554
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		41 185	1 500	42 685
Scissions				
Mises hors service		24		24
Diminutions de l'exercice		41 209	1 500	42 709

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2021
Éléments achetés	3 049
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 049

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 341	5 339		27 681
Immobilisations incorporelles	22 341	5 339		27 681
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers	17 119	4 354		21 473
- Matériel de transport	43 656	11 328	39 583	15 401
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 424	2 848	24	15 247
Immobilisations corporelles	73 199	18 529	39 608	52 121
ACTIF IMMOBILISE	95 541	23 868	39 608	79 801

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	5 339	18 529	23 868
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	5 339	18 529	23 868
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		39 583	39 583
Eléments mis hors service		24	24
Diminutions de l'exercice		39 608	39 608

 Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 451 025 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	414 064	334 549	79 516
Autres	11 045	11 045	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 916	25 916	
Total	451 025	371 510	79 516
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Prestations de services	163 061
Interets courus a recevoir	37
Banque - intérêts courus à recevoir	639
Total	163 737

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 45 734,71 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	15,24

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 518 068 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	40	40		
- à plus de 1 an à l'origine	140 000	140 000		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 447	22 447		
Dettes fiscales et sociales	267 233	267 233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	41 530	41 530		
Produits constatés d'avance	46 818	46 818		
Total	518 068	518 068		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	140 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	13 616			

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseur fact non parvenues	218
Honoraires	6 089
Frais telecommunication	9
Banque - Intérêts courus à payer	40
Dettes provisionnees / congés payés	36 279
Prime bilan	33 000
Cotisations fiscales tns à payer	9 211
Charges sociales / congés payés	7 051
Charges sociales sur prime	16 500
Cotisations tns à payer	42 623
Taxe apprentissage	864
Formation continue	877
Etat CET à payer	1 366
T.v.t.s	10
Rrr à accorder avoir à établir	13 194
Total	167 330

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	22 961		
Maintenance	2 155		
Assurances	629		
Telephone	171		
Total	25 916		

Produits constatés d'avance

	Produits d'Exploitations	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	46 818		
Total	46 818		

 Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	35	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 102	
Produits des cessions d'éléments d'actif		20 500
TOTAL	3 137	20 500

**Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 58 100 euros
La société a signé un contrat de retraite à prestations définies avec SWISSLIFE au 1er juin 2017.

Les versements de l'exercice s'élèvent à 5000 €. Ainsi, la totalité des versements effectués au profit du contrat SWISSLIFE depuis son ouverture s'élèvent à 58 100€.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 5 000 euros

A.S.T.I.
Société à responsabilité limitée au capital de 45.734 euros
Siège social : 19-21 rue de la Résistance
42300 ROANNE
401 646 534 RCS ROANNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 4.159,16 euros en totalité au compte « *autres réserves* ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 14 décembre 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

